

L'ITINÉRANCE AU QUÉBEC

Premier portrait

Le premier portrait de l'itinérance au Québec concrétise l'une des mesures du Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013.

La réalisation de ce portrait a permis d'étendre les connaissances sur cette problématique complexe, et de fournir les outils en vue d'assurer une surveillance continue de son évolution. Il constitue donc un outil d'une grande portée, puisqu'il servira de base à plusieurs pistes de solutions afin de mieux venir en aide aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

Le portrait a permis de constater que l'itinérance ne se vit pas seulement dans les grands centres urbains. Un peu plus de la moitié des lits d'urgence et des lits de transition mis à la disposition des personnes en situation d'itinérance dans les ressources d'hébergement d'urgence (RHU) se retrouvent à Montréal, le reste se répartissant dans les autres régions du Québec.

Faits saillants

Lits d'urgence dans les RHU

Sur une base mensuelle, **2 469** personnes différentes ont été admises, en moyenne, dans les **41** RHU ayant participé à la collecte de données.

- De ce nombre, **86,7%** sont des hommes et **13,3%**, des femmes.
- Près de **50%** des personnes qui fréquentent les lits d'urgence des RHU sont âgées entre **35 et 54 ans**.
- Le taux d'occupation des lits d'urgence est de **80%**. Ce taux fluctue selon les régions et selon le type de ressources (hommes, femmes ou mixtes).
- Le taux de refus pour cause de débordement, quant à lui, est de **3%**.

Lits de transition dans les ressources d'hébergement d'urgence (RHU)

- On dénombre **1 318 lits** de transition dans les **82** ressources de transition (RHU pour jeunes et pour femmes) ayant participé à la collecte de données.
- Le taux d'occupation a varié entre **74,3%** et **82,6%** selon les différents types de ressources.
- Les maisons d'hébergement pour femmes ont présenté le plus haut taux (**82,6%**).

Le portrait contient également d'autres données importantes sur l'itinérance au Québec, notamment concernant les facteurs pouvant mener à l'itinérance, dont le revenu, l'insécurité alimentaire, le logement et le réseau d'entraide. Par ailleurs, le MSSS amorcera les travaux afférents à la surveillance du phénomène de l'itinérance, et ce, par le suivi d'indicateurs et par la diffusion d'information permettant de suivre son évolution.

msss.gouv.qc.ca/itinérance